

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PERSONNEL DE LA SOLIDARITÉ

14 SEPTEMBRE 2006
9h00 -12h00

Châteaulin

Maison Pour Tous 5, quai Robert Alba

L'assemblée générale du 29 juin prévoyait d'aborder trois sujets : Enquête informatique, Charte déontologique et le projet de loi « Prévention de la délinquance ». L'enquête informatique a occupé toute la matinée, compte tenu de sa richesse. Il nous reste à débattre des deux autres sujets.

Prévention de la Délinquance

Le projet de loi passe au Sénat le 13 septembre. En renforçant les sanctions, ce texte remet gravement en cause l'ordonnance de 1945 sur la délinquance des mineurs en niant le rôle primordial de la prévention. Deux motions de procédures ont été déposées par les groupes PS et PC au Sénat.

Plus d'information : <http://www.abri.org/antidelation>

Charte déontologique

Les syndicats reçus en juin par le président et la vice-présidente, avaient reçu l'assurance de ceux-ci, que le personnel aurait le temps nécessaire à la réflexion : « on prendra le temps qu'il faudra ». La réalité est différente sur le terrain. Cette charte doit être débattue avec le personnel.

Venez en discuter.

Cette réunion est organisée sous forme d'heure d'information syndicale et est donc autorisée sur le temps de travail.